

A2H PRO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 €

Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 914847348

Siège social : 8 RUE HENRI LUIZET, 69320 FEYZIN

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 23/02/2025, l'associé unique et président, ALIOUCHE ANES-ABBES, a pris les décisions suivantes :

- le changement d'objet social de la société
- le changement de l'activité principale de la société

Résolution 1 - Modification de l'objet social et de l'activité principale

L'associé unique décide de modifier l'objet social et les activités exercées dans l'établissement principal de la société.

Ceux ci seront à présent :

travaux de bâtiment en neuf et rénovation (Électricité, Plomberie, Plâtrerie) ; Travaux d'installation de canalisations d'eau et/ou de gaz ; Travaux d'installation d'électriques ; Travaux de petit bricolage dits ' homme toutes mains ' ; Entretien et nettoyage courant des bâtiments ; installation de matériel CHR et conduit extraction ,VMC ; Installation caméra et vidéo surveillance, alarme et extincteur ; Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager Désinfection, désinsectisation, dératisation ; Conseil commercial aux entreprises , Apporteur d'affaires ;

L'article "2 -Objet" des statuts est mis à jour.

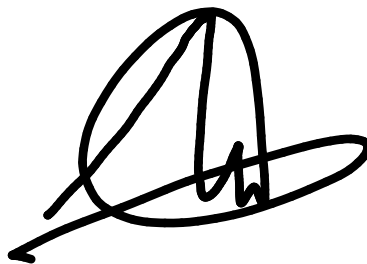
Résolution 2 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à FEYZIN, le 23/02/2025

Signature de l'associé unique :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'H' shape with a long horizontal stroke extending to the right and a small loop at the end.